

Formation continue VTC (recyclage 5 ans)

Certifiante

Formation continue.

Réf. : 24132147F — Mise à jour : 6 mars 2026

Organisme responsable : MEREL TAXI

Contenu

Objectifs

La formation continue obligatoire prévue à l'article R. 3120-8-2 du code des transports permet la mise à jour des connaissances essentielles pour la pratique de l'activité de conducteur de VTC.

Programme

Trois modules d'approfondissement obligatoires

- Droit du transport public particulier de personnes
- Réglementation spécifique à l'activité VTC
- Sécurité routière.

Autre module d'approfondissement

Prévention et secours civiques,

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée Aucun prérequis	Niveau de sortie Sans niveau spécifique
------------------------------------	--

Liste des certifications

Habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de voiture de transport avec chauffeur (VTC)
--

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2186627	Présentiel	Saint-Grégoire	01/01/2026	30/12/2026

Source : GREF Bretagne #24132147F